



Informations concernant l'examen de sélection

Vous avez annoncé un Border Collie à l'examen de sélection. Les informations qui suivent vous permettront de vous y préparer.

L'examen de sélection est divisé en deux parties, à savoir

- **L'évaluation de l'aspect extérieur**, par un juge d'exposition de la SCS qui examine la conformation et le mouvement du chien. Ses remarques sont consignées par écrit dans un rapport. Suit
- **L'évaluation du comportement**, par un juge du caractère appartenant du Club Suisse du Border Collie chargés d'observer le comportement et les réactions du chien en situation inhabituelle pour lui. Ces données seront également consignées par écrit.

Après chaque partie de l'examen vous serez informés si votre chien a réussi ou non l'examen. En cas d'échec la décision sera motivée. Un résultat négatif de l'examen de sélection signifie nullement que vous possédez un mauvais chien. Il ne répond tout simplement pas aux critères permettant le maintien et la promotion de la race. Les conditions imposées aux sujets retenus pour l'élevage doivent être élevées. Nous vous prions dès lors d'accepter le résultat.

Si toutefois vous estimiez qu'il y a erreur de jugement, vous avez la possibilité de recourir dans les 30 jours auprès du président du Club Suisse du Border Collie (en vous acquittant d'un émolument de CHF 100.- qui vous sera restitué en cas de bien-fondé du recours).

L'examen de sélection a pour but de déterminer si les Border Collies présentés sont aptes à l'élevage. Leur conformité et leur mouvement de doivent présenter aucun défaut majeur et ils doivent être en mesure de fournir avec endurance un travail très éprouvant. Le soi-disant « beauté » ne vient qu'au deuxième rang.

Un Border Collie prévu pour l'élevage doit être attentif et amical mais aussi calme et tranquille que possible envers son environnement. Il (et elle) ne doit pas se montrer agressif ou par trop peureux et ne doit pas avoir peur des coups de feu.

Pour votre chien (et éventuellement aussi pour vous-mêmes) l'examen de sélection représente une situation exceptionnelle. Vous pouvez aider votre chien en restant calme et tranquille et en vous comportant comme d'habitude. Par ailleurs, le fait d'exercer au préalable l'examen de sélection avec le chien peut entre autre se révéler négatif.

Si vous avez des questions ou des incertitudes nous vous prions de vous adresser sans hésiter à la conseillère d'élevage ou à l'un des commissaires.

Avec nos meilleures salutations

CLUB SUISSE DU BORDER COLLIE

La conseillère d'élevage